



Faits saillants du rapport financier 2024

Présenté par Michel Desbiens,
maire de la Ville de Baie-Comeau

Le 29 septembre 2025



Baie-Comeau

C'est avec plaisir que je vous présente les faits saillants du rapport financier de l'exercice terminé le 31 décembre 2024, produit par la direction des ressources financières et matérielles de la Ville de Baie-Comeau et audité par la firme Mallette S.E.N.C.R.L, qui est déposé aux élus municipaux lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 29 septembre 2025.

En excluant les organismes qu'elle contrôle, la Ville de Baie-Comeau présente un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 7,1 M\$ pour l'année 2024. Un tel surplus peut surprendre. Nous rappelons à la population qu'à chaque année, nous sommes positionnés pour obtenir des revenus supplémentaires qui sont difficiles à budgéter en début d'année et nous sommes toujours extrêmement rigoureux sur les dépenses. Il est toujours nécessaire de gérer les finances publiques avec précaution dans les années à venir.

En 2024, les revenus de fonctionnement réels de la Municipalité ont été plus élevés de 5,0 M\$ en comparaison avec le budget. Au chapitre des dépenses de fonctionnement, elles ont été de 3,4 M\$ plus basses que ce qui avait été prévu au budget.

Le solde du surplus cumulé au début de l'année 2024 était de 14,5 M\$. Suite aux divers calculs, notamment avec l'ajout du surplus de 7,1 M\$ réalisé durant l'année 2024, le surplus cumulé s'élève maintenant à 19,1 M\$. Une partie de ce surplus est déjà dédiée à contrôler la progression des taxes municipales. Nous prévoyons également augmenter notre fonds de roulement et d'utiliser le surplus pour le financement de mandats liés au développement du parc Jean-Noël-Tessier.

Sommaire des résultats de fonctionnement non consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024

(Millions de \$)	2023 Réel	2024 Budget	2024 Réel
Revenus	82,7	89,1	94,1
Taxes	50,3	52,8	53,1
Compensation tenant lieu de taxes	4,5	4,7	4,8
Transferts	2,8	3,7	4,2
Services rendus	22,6	25,6	28,1
Imposition de droits	0,9	0,6	1,0
Amendes et pénalités	0,7	0,6	0,8
Autres revenus d'intérêts	1,8	1,0	2,0
Autres revenus	-0,9	0,1	0,1
Dépenses de fonctionnement	80,3	91,6	88,2
Administration générale	9,4	12,5	10,2
Sécurité publique	7,1	7,3	7,7
Transport	11,6	12,9	11,9
Hygiène du milieu	9,1	9,3	9,2
Santé et bien-être	0,8	1,0	0,9
Aménagement, urbanisme et développement	3,8	4,7	4,0
Loisirs et culture	10,5	11,9	11,3
Réseau électrique	17,8	21,2	21,7
Frais de financement	2,7	3,5	3,1
Amortissement des immobilisations	7,5	7,3	8,2
Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales	2,4	-2,5	5,9
Éléments de conciliation à des fins fiscales	3,7	2,5	1,2
Amortissement	7,5	7,3	8,2
Financement	(6,8)	(7,1)	(6,8)
Autres	1,2		0,2
Affectations	1,8	2,3	(0,4)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	6,1	-	7,1

Sommaire des résultats

Pour l'administration municipale (la Ville), nous présentons un excédent de fonctionnement de 7,1 M\$ pour l'année 2024.

Au 31 décembre 2024, les revenus de fonctionnement s'élèvent à 94,1 M\$, soit 5,0 M\$ de plus que ce qui avait été budgété, alors que les revenus d'investissement sont de 1,4 M\$. Le total des revenus s'élève donc à 95,5 M\$.

Au chapitre des dépenses de fonctionnement, nous avons un total de 91,6 M\$ prévu au budget 2024, alors que les dépenses réelles ont été de 88,2 M\$, soit 3,4 M\$ de moins de ce qui avait été prévu au budget.

Finalement, pour obtenir l'excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, nous devons tenir compte des conciliations à des fins fiscales qui comprennent notamment l'amortissement, le financement et certaines autres affectations qui incluent l'utilisation du surplus cumulé pour équilibrer le budget, le remboursement du fonds de roulement et l'amortissement du déficit des avantages sociaux futurs. Nous obtenons donc un excédent de 7,1 M\$ pour l'administration municipale.



Revenus :	95 547 440 \$
Dépenses :	(88 257 799) \$
Revenus d'investissement :	(1 417 408) \$
Conciliation fins fiscales :	1 295 112 \$
Excédent de fonctionnement :	7 167 345 \$

Explication des écarts : Revenus

Deux types de revenus : Fonctionnement et investissement

Fonctionnement	94 130 032 \$
Investissement	1 417 408 \$
Total	95 547 440 \$

Revenus d'investissement : aides financières obtenues pour les projets d'immobilisations

Les revenus totalisent les revenus de fonctionnement ainsi que les revenus d'investissement. Au 31 décembre, les revenus de fonctionnement s'élèvent à 94,1 M\$ et les revenus d'investissement à 1,4 M\$. Nous pouvons constater ces revenus lorsque les travaux sont terminés ou pratiquement terminés.

Les revenus de fonctionnement représentent un total de 94,1 M\$ au 31 décembre 2024, alors que nous

avons budgété 89,1 M\$, soit un écart de 5,0 M\$ de plus que prévu.

En ce qui concerne les revenus d'investissement, ils ont servi à financer les travaux d'infrastructures pour la place Hauterive, les travaux de la caserne Marquette, la réfection de l'avenue Laval, le financement de la rampe de mise à l'eau près du centre des arts, les travaux pour le terrain de tennis à Saint-Georges et la toiture du pavillon Mance.

Voici l'explication des principaux écarts pour les revenus de fonctionnement supplémentaires. Nous avons terminé l'année avec 0,3 M\$ de plus dans nos revenus de taxation. Les valeurs de certains immeubles commerciaux ont été revues à la hausse suite à des réfections majeures et nous avons provisionné certaines sommes pour la contestation du rôle 2022-2024, que nous avons pu libérer suite au règlement des dossiers.

Pour ce qui est des revenus de transferts, nous avons eu la confirmation, en cours d'année, de plusieurs subventions liées au fonctionnement pour lesquelles nous n'avions pas d'attente lors de la confection du budget. C'est donc 0,5 M\$ de plus que nous avons eu, entre autres, pour le développement durable, l'analyse de vulnérabilité et plan de protection de l'eau potable, l'étude pour les fuites commerciales, l'étude de prise en charge des eaux industrielles pour le développement du parc Jean-Noël-Tessier et l'inspection télévisée de nos conduites.

Dans les services rendus, c'est 0,8 M\$ de plus que nous avons eu provenant de plusieurs secteurs : sécurité publique avec les ententes intermunicipales, la désincarcération et l'aide apportée à Port Cartier lors des feux de forêt de juin 2024, les revenus pour le transport collectif en raison d'un achalandage plus

élevé que les autres années, le tourisme avec les tours guidés et la boutique, la culture et loisirs avec plus de revenus, notamment pour la location de glaces, la natation, les gymnases, la bande estivale, le mont Tibasse et la bibliothèque, et finalement, les nouveaux raccordements sur notre réseau électrique.

Pour ce qui est des revenus d'intérêts, c'est 1,0 M\$ de plus qui a été constaté en raison de notre gestion efficiente de nos liquidités, mais aussi en raison des taux du marché. Nous demeurons toujours prudents lorsque nous planifions les revenus d'intérêts puisque nous sommes dépendants du marché et n'avons pas de contrôle.

Les revenus d'imposition de droit se sont élevés à 0,95 M\$ au lieu de 0,6 M\$, c'est donc 0,35 M\$ de plus que nous avons facturé en droit de mutation en raison du nombre et des valeurs de transfert de propriétés des immeubles. Les revenus d'amendes et pénalités ont également été plus élevés de 0,25 M\$ par rapport à ce qui avait été budgété.

Lors de la préparation budgétaire 2024, nous avons prévu un profit pour notre réseau électrique de 4,5 M\$, résultat de la vente d'énergie moins l'achat d'électricité. Finalement, nous avons terminé l'année avec un profit de 5,8 M\$, soit 1,3 M\$ de plus que ce qui avait été prévu au budget. Ce profit supplémentaire s'explique

par une excellente gestion de notre pointe en période hivernale avec l'optimisation du délestage possible. Les revenus de la vente d'électricité ont été de 24,7 M\$, alors que l'achat d'électricité s'est élevé à 18,9 M\$.

En considérant les frais d'exploitation du réseau, les revenus de branchement et les intérêts sur la dette liée au réseau, nous obtenons un profit net de 3 M\$ pour notre réseau électrique.

Profit supplémentaire réseau électrique :

+ 1,3 M \$

(Revenus: services rendus et charges: réseau d'électricité)

Profit réseau:
ventes d'électricité – achats d'électricité

Budget: 4,5 M\$ de profit
Réal: 5,8 M\$ de profit



Explication des écarts : Dépenses de fonctionnement

Au chapitre des dépenses de fonctionnement, voici l'explication des principaux écarts.

Dans la section transport, laquelle inclut la voirie, l'enlèvement de la neige, le transport collectif et les parcs et espaces verts, l'économie de 0,9 M\$ constatée est en majeure partie liée à l'enlèvement de la neige avec 311 cm de neige tombée comparativement à de grosses années où nous avons eu 470 cm comme en 2019.

Du côté de l'aménagement, urbanisme et développement incluant notre service d'ingénierie ainsi que notre service de développement économique, certains mandats professionnels prévus n'ont pu être réalisés ou étaient en cours d'exécution à la fin de 2024, ce qui a permis d'avoir 0,7 M\$ en moins que ce qui avait été budgété.

Les dépenses des loisirs et culture ont été moins élevées de 0,6 M. Plusieurs éléments expliquent cet écart, nous parlons, entre autres, de l'économie des coûts de location des plateaux sportifs des écoles du Centre de services scolaire de l'Estuaire (en raison de la disponibilité réduite avec la hausse du sport

étudiant), location du tapis de curling moins onéreux que prévu en raison de l'entreposage du tapis dans nos locaux, programmation écourtée pour la piscine extérieure Saint-Nom-de-Marie et diminution des coûts de la bande estivale en raison du nombre de sites disponibles dans les écoles.

Finalement, nous avons épargné 0,7 M\$ dans les frais de financement considérant le report d'achat de quelques machineries, des retards de livraison ainsi que la charge d'intérêts pour le régime de retraite moins élevée que prévue.

En ce qui a trait à la sécurité publique, l'augmentation de nos effectifs combinée aux ententes intermunicipales en plus de l'application de la nouvelle convention collective intervenue en début d'année 2024, cela a eu pour effet d'augmenter les dépenses de 0,4 M\$.

Dans les activités d'investissement qui se trouvent dans la section des conciliations à des fins fiscales, nous avons utilisé le budget régulier pour l'achat de certains équipements ou pour financer le manque à gagner dans certains projets au lieu de les financer en emprunt ou par le fonds de roulement. Nous avons investi 0,5 M\$ de plus que ce que nous avons prévu. Par exemple, nous avons dû déboursier des sommes supplémentaires pour la réfection du bâtiment

sanitaire de la piscine Saint-Nom-de-Marie en raison de la présence d'amiante, nous avons fait du pavage sur la rue de Bretagne, nous avons acheté un camion nacelle usagé puisque nous n'avions pas encore reçu notre camion neuf avec les retards de livraison, nous avons acheté un balai mécanique pour améliorer nos méthodes de travail et nous avons dû payer des accessoires supplémentaires pour notre nouveau camion récurveur. Ces sommes ont été puisées à même les imprévus.

Finalement, un dernier élément ayant eu un impact sur nos résultats 2024 est l'utilisation du surplus cumulé que nous avons prévu lors de la confection du budget au montant de 4,0 M\$. Lorsque nous prévoyons utiliser le surplus lors de l'adoption du budget, nous devons l'affecter dans l'année en cours. Si au final nous n'avons pas eu besoin de cette somme, elle retourne au surplus cumulé, mais a un impact sur notre résultat de l'année. En décembre, nous avons adopté une résolution pour désengager un montant de 3,0 M\$, il restait donc 1,0 M\$ qui apparaît dans notre résultat de l'année.

Utilisation du surplus cumulé pour équilibrer le budget 2024

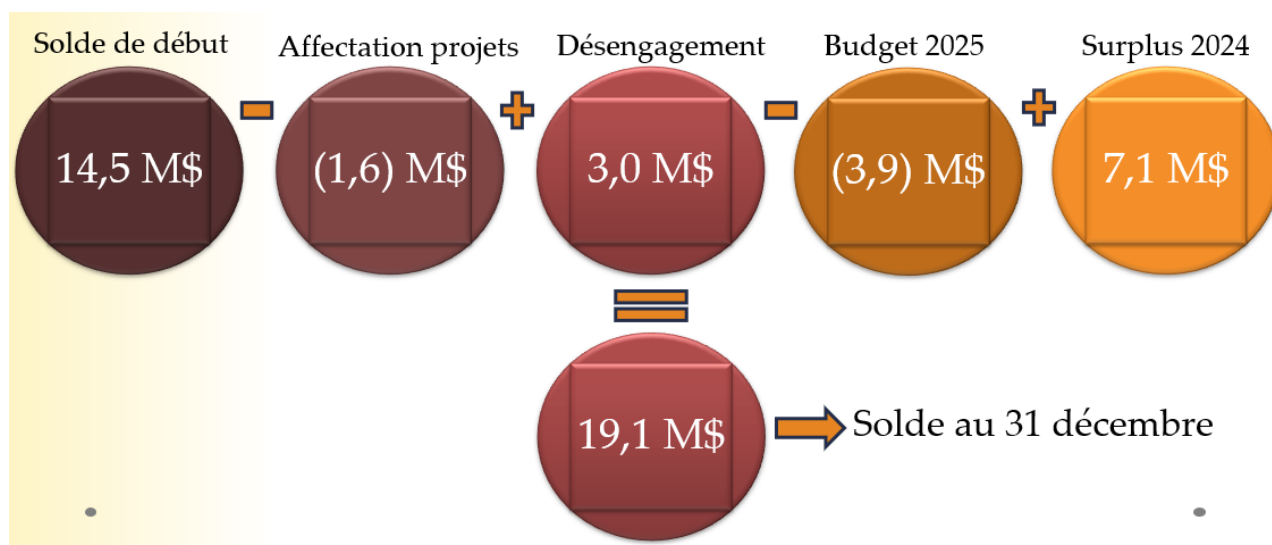
- Utilisation du surplus prévu pour équilibrer le budget 2024: 4,0 M\$
- En décembre, avons désengager un montant de: 3,0 M\$

C'est donc 1,0 M\$ qui est demeuré dans nos résultats 2024



Surplus cumulé non affecté

Regardons maintenant l'état du surplus cumulé non affecté au 31 décembre 2024. Nous avons un solde de début de 14,5 M\$ au 31 décembre 2023. En cours d'année, nous avons affecté une somme de 1,6 M\$ pour trois projets : la démolition de bâtiments, le prolongement du boulevard Blanche ainsi qu'un mandat professionnel pour la réfection du poste de pompage et de la construction de la conduite d'eau brute. En décembre 2024, nous avons désengagé une somme de 3,0 M\$ et avons adopté le budget 2025 qui prévoyait une utilisation du surplus de 3,9 M\$. En ajoutant le résultat de l'année 2024 de 7,1 M\$, nous arrivons à un solde au 31 décembre de 19,1 M\$.

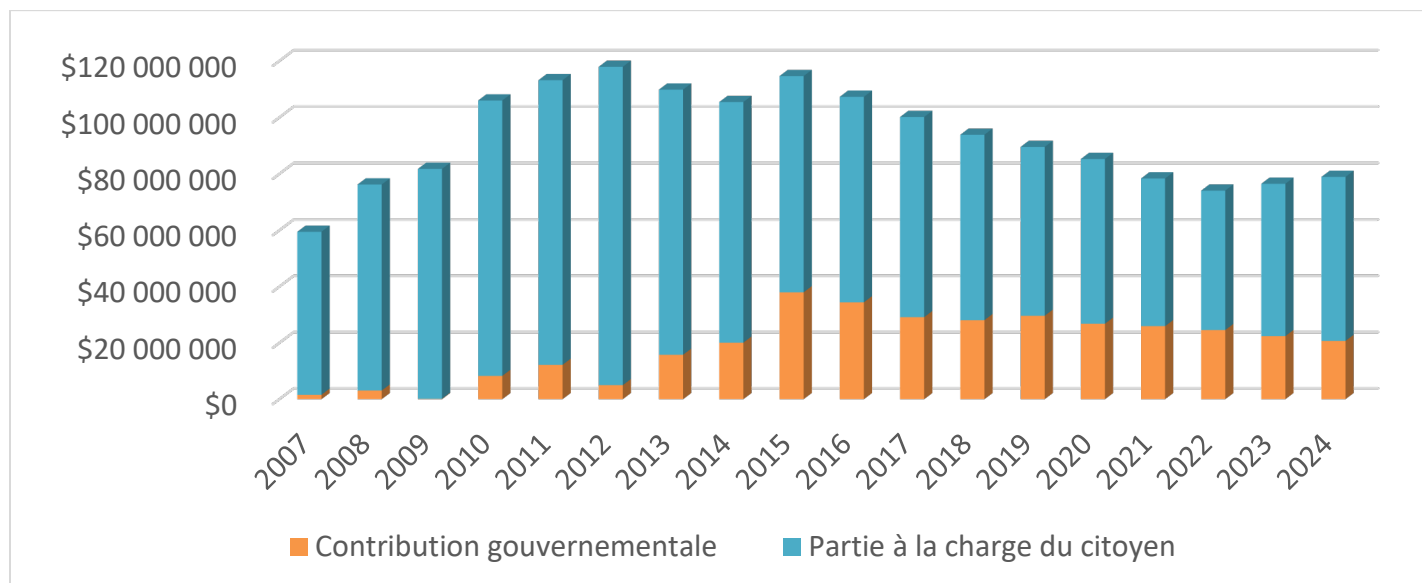


Ce surplus permet à la Ville de sécuriser les trois prochains budgets en posant l'hypothèse d'une utilisation d'environ 5 M\$ par année pour équilibrer le budget si nécessaire. Aussi, nous prévoyons augmenter notre fonds de roulement qui nous permet de financer l'acquisition d'immobilisation sans intérêt, avec des périodes de remboursement allant jusqu'à dix ans. Finalement, nous utiliserons le surplus pour financer certains mandats à octroyer dans le cadre du développement du parc Jean-Noël-Tessier.

Dettes à long terme

L'endettement total à long terme au 31 décembre 2024 était à 78,9 M\$ alors que l'endettement net à long terme était de 58,2 M\$. Rappelons que l'endettement net à long terme est celui à la charge des citoyens.

Cette dernière se voit augmenter en 2024 en raison de plusieurs travaux non subventionnés tels que : modernisation et conversion 25 kV du poste Bégin, le pavage du prolongement de la rue Jalbert, le système de radiocommunication, le remplacement de poteaux électriques ainsi qu'une portion de la réfection de l'avenue Laval qui était considérée dans le seuil de la TECQ.



Résultats consolidés

Finalement, en vertu de la *Loi sur les cités et villes*, nous avons l'obligation de présenter des états financiers consolidés. Les états financiers consolidés regroupent les actifs, les passifs, les revenus et les dépenses de la Ville et des organismes qu'elle contrôle. Les transactions interorganismes et les soldes réciproques sont éliminés, consolidés ligne par ligne. Pour l'année 2024, nous avons retiré Croisières Baie-Comeau de notre périmètre comptable puisque la gestion est maintenant confiée à la Corporation de gestion du port de Baie-Comeau.

Le périmètre comptable de la Ville comprend les organismes périmunicipaux suivants :

- Club de hockey junior majeur de Baie-Comeau inc.;
- Société d'expansion de Baie-Comeau;
- Régie de gestion de matières résiduelles de Manicouagan.

Les résultats consolidés présentent des revenus de 99,2 M\$, des dépenses de 91,3 M\$, nous soustrayons les revenus d'investissement de 2,0 M\$ et nous ajoutons les conciliations à des fins fiscales pour 1,1 M\$ et nous obtenons un excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales de 6,9 M\$, soit 0,2 M\$ de moins que notre surplus pour la Ville seule. Ce résultat moindre que l'administration municipale à elle seule s'explique par le retrait de Croisières Baie-Comeau, d'un point de vue comptable, l'impact sur nos résultats consolidés est dans les effets nets de restructuration.

Michel Desbiens, maire de la Ville de Baie-Comeau